



Bonjour,

les Murs à Pêches sont un patrimoine historique et naturel exceptionnel qui doit, par principe, être préservé et protégé. C'est même pour notre territoire et au-delà un bien commun qui nécessite une gestion collective innovante et une attention majeure.

Je connais bien les Murs et leur histoire, les menaces qui pèsent sur eux, les aléas de leur gestion administrative et politique ces dernières décennies. Il se trouve que c'est l'un des premiers dossiers que m'a confié Dominique Voynet quand j'ai rejoint son cabinet au ministère de l'environnement : la négociation, terrible et acharnée, du périmètre le plus large possible pour le classement des MAP. J'ai lutté pendant des mois avec le préfet pour arracher, dixième d'hectare par dixième d'hectare, le classement, parfois en devant remonter au créneau sur des parties qu'on pensait gagnées mais que le maire de l'époque (pas besoin je pense de préciser) reprenait au préfet pour la promotion immobilière. Avant même d'avoir mis un pied aux MAP, la Ferme du Moultou était pour moi un objet de souci et de combat quotidien dans mon travail au ministère...

Je sais donc très bien la pression qui pèse sur cet espace unique, je sais combien sa protection est un enjeu de vigilance permanent, je sais sa fragilité et je sais les convoitises que ces hectares suscitent...

Pour que les choses soient claires, une fois pour toutes, je serai toujours au côté des protecteurs des espaces naturels (et je dirais même végétaux pour éviter les failles éventuelles) des MAP. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut figer dans un statu quo total l'ensemble du site, qu'il ne faut pas y toucher. Des espaces (notamment les friches industrielles ou ceux qui sont devenus au fil du temps des décharges sauvages) nécessitent une remise en état, une dépollution, une mise en valeur. D'autres, construits, non végétaux, doivent être dépollués, nettoyés, mis en valeur pour et avec les habitant-e-s et les associations. Donc dans la concertation et la transparence et même une forme de cogestion que nous portons dans notre programme pour ces élections législatives à travers la proposition de la création d'un GIP ad hoc associant institutions, associations, représentant-e-s des habitant-e-s.

De ce point de vue, la gestion de l'appel à projet de la Métropole concernant le site EIF est forcément insatisfaisante et inquiétante. S'il nous paraît important que le site industriel construit soit dépollué et remis en valeur, occupé par des porteurs de projets locaux, en revanche tous les espaces végétaux, naturels, non construits, du périmètre faisant l'objet de l'appel à projet, parcelles classées à l'évidence (la légalité même de leur inscription dans l'appel à projet est douteuse) mais aussi les autres, autour de l'ancienne usine, doivent impérativement être préservés comme espaces non construits et naturels, quitte à les

dépolluer et les remettre en état. Il faut que la poursuite de cet appel à projet revoit le périmètre concerné, prenne en compte bien plus les habitant-e-s et les associations, soit un modèle de préservation des parcelles végétales. On en est loin à ce stade.

Je me battrai pour cela, y compris en mobilisant les élu-e-s concerné-e-s tant à Montreuil qu'à Est Ensemble, au département et à la Métropole. C'est clair, net et écrit. Je suis prêt à en rendre compte mois après mois si besoin.

Et puisque l'on doit crever les abcès qui semblent parfois subsister, je sais que l'on me reproche, parfois, la construction du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) du tramway T1 prolongé vers Val de Fontenay. C'est une histoire complexe mais qui a été subi plus que voulu par les écologistes tant à Montreuil qu'au STIF (où je siégeais pendant une partie de l'époque). La solution que nous souhaitions était à Romainville. Nous n'avons pas pu l'imposer face au veto de la maire de Romainville qui siégeait elle aussi au STIF et bénéficiait d'un rapport de force plus favorable pour dire les choses un peu crûment. Une fois la solution montreuilloise décidée au STIF (et dont la seule option de blocage alors signifiait le blocage de tout le projet de prolongement du tram) nous avons fait pression maximale, notamment sur le STIF et le RATP, pour minimiser l'impact sur les MAP et pour maximiser l'insertion paysagère. Je ne dirai pas que c'est un dossier exemplaire évidemment. Mais en l'occurrence je continue de penser qu'il ne fallait pas bloquer l'avancée du prolongement du tramway déjà tellement handicapé par l'attitude du maire de Noisy-le-Sec.

Je reste bien entendu disponible pour tout complément ou éclaircissement.

Bien cordialement et merci pour le travail que vous menez, parfois depuis si longtemps, pour protéger notre patrimoine naturel et historique.

Pierre Serne

Candidat écologiste et citoyen dans la 7e circonscription de Seine Saint Denis.